

## PROJET ASSOCIATIF 2017/2019 VIE LIBRE CD 44

### A. Développer (ou améliorer) l'information et la communication.

- *Ce premier point doit-être une de nos priorités pour ces trois années.*

#### En interne :

##### 1. Quelle information faire passer :

###### a. **la vie des sections.**

Remonter la vie des sections : CR d'équipe de base, CR des comités de section, CR des groupes femmes.

###### b. **les manifestations.**

Annoncer les forums, les infos écoles, présence officielle des militants dans toutes manifestations publiques des communes du département.

###### c. **Les loisirs.**

Annoncer les loisirs organisés dans les sections qu'ils soient à l'initiative d'une équipe de base ou inter équipe, d'un comité de section ou inter section et ceux organisés par le département.

#### En externe :

###### d. **Relations avec les réseaux partenaires.**

Maintenir des contacts réguliers avec les réseaux d'addictologies existants.

###### e. **Relations avec les mairies et services sociaux des communes**

Maintenir des contacts réguliers avec les mairies, CCAS, les maisons de quartier,

###### f. **Relations avec les centres de cure.**

Présenter Vie Libre dans les centres. Travailler en partenariat pour accompagner les sorties de cure des malades

###### g. **Infos dans les établissements scolaires.**

Informé et prévenir auprès des jeunes aux études ou en apprentissage en se servant des moyens pédagogiques mis à notre disposition par le national.

##### 2. Les moyens :

#### Interne :

Grille de synthèse de réunion, cahier d'équipe de base, grilles semestrielles, flyers d'invitation, les affiches, le courrier, internet, le téléphone.

### Externe :

- Les subventions.
- Flyers, affiches, expositions, DVD, lunettes de simulations, jeux ludiques (jeu de l'Oie)  
Rapports d'activités des sections, du département.
- Coordonnées des contacts des sections et du département du mouvement VIE LIBRE dans les hôpitaux, cités sanitaires, les Apsyades, Mairies, CCAS, centre de soins et de cures.
- Livrets de présentation des centres de cure les plus proches du 44.
- Proposer le contrat d'interventions dans les établissements scolaires.
- Proposer des actions thérapeutiques avec/auprès d'un large public.

## 2 Qui s'en charge :

### En Interne :

Chaque militant, chaque équipe de base, chaque Comité de section est responsable et sont tenus de remonter les infos en leur possession aux CS, BD et CD.

Les militants qui ont des connaissances dans tel ou tel domaine, comme, rédiger un courrier, faire un compte-rendu, réaliser une affiche ou un montage vidéo ou autres etc. doivent mettre leur compétences au service de leur équipe de base, de leur section, du département et également du malade si besoin.

### En Externe :

Les militants Vie Libre cartes roses, les responsables de sections, les responsables des groupes femmes, les délégués à la communication, les membres du BD et CD,.

- **Les subventions.**

Les objectifs du projet associatif départemental ne pourraient se réaliser sans l'aide et le soutien des mairies, des mutuelles et organismes divers tel que l'ARS (par la région), le conseil général ... etc.

Ils apportent leur contribution à nos actions en allouant des subventions annuelles pour le fonctionnement de l'association et la mise en place de projets spécifiques.

Les subventions municipales versées directement aux sections du département, sont mutualisées au département et redonnées aux sections de manière équitable par une aide au fonctionnement dès que celles-ci en font la demande.

Ce travail d'équipe voulu par le CD, approuvé et voté par les sections dans un esprit d'égalité, est mis en place, pour que tous puissions fonctionner de la même manière.

## B. PROPOSER DES FORMATIONS AUX MILITANTS QUI LE SOUHAITENT.

### Quelles formations semblent nécessaires.

#### I. Connaissance du mouvement :

- Pour Cartes roses et vertes : ⇒ Par le national, région, département.

#### II. Journées d'étude :

- Pour Cartes roses et vertes : ⇒ Par le département.

#### III. Groupes « FEMMES » :

- Pour Cartes roses et vertes, conjointes, entourage des malades :  
⇒ Par les militantes cartes roses et intervenants extérieurs (thèmes).

#### IV. Table ronde, débats intersection :

- Pour Cartes roses et vertes et public :  
⇒ Par les militants cartes roses et intervenants extérieurs.

#### V. Formation responsables, trésoriers, secrétaires :

- Pour Cartes roses : ⇒ Par le département.

#### VI. Stages alcoologie et d'addiction :

- Pour Cartes roses : ⇒ Par le département, national.

#### VII. Stage 1<sup>er</sup> degré :

- Pour Cartes roses : ⇒ Par le national.

#### VIII. Stage 2<sup>ème</sup> degré :

- Pour Cartes roses : ⇒ Par le national.

#### IX. Stage 3<sup>ème</sup> degré :

- Pour Cartes roses : ⇒ Par le national.

#### Moyens :

Diffuser largement les initiatives proposées par toutes les moyens d'information que nous avons : presse locale Site Web, flyers, panneaux d'affichage ... etc.

## **C. DEVELOPPER LE TRAVAIL EN RESEAU.**

### **Avec les associations néphalistes.**

#### **a. Relations avec les associations néphalistes.**

Proposer des actions communes en gardant chacune sa spécificité.

#### **Ce qui est fait :**

- Informations communes à afficher dans les centres de cure.
- Participer aux C.A des centres de cure. (présence commune et/ou alternée)

#### **Ce qui est à faire :**

- Inviter plus largement aux temps forts créatifs, aux temps de réflexion organisés par VIE LIBRE et participer à ceux proposés par les autres associations.
- Etablir des calendriers en communs pour les permanences dans les centres de cure.

## D. DEVELOPPER LE TRAVAIL EN RESEAU.

### Avec les organismes et réseaux existants.

#### Ce qui est fait :

- Les Apsyades.
- Les hôpitaux & Cités sanitaires.
- L'unité d'addictologie de la cité sanitaire de St Nazaire.
- Maison des usagers de la cité sanitaire de St Nazaire & à Blain.
- Centre de cure de La Saline à Guérande.
- Clinique de La Brière à Guérande.
- Centre de cure d'Astillé (docteur Le Blevec)
- Centre de cure de la Baronnais.
- Centre ALPHA de Royan.
- L'ANPAA, Théâtre3.

#### Ce qui existe, mais qui est à améliorer.

- I. Entretien des contacts permanents avec les partenaires par des rencontres régulières entre les chefs de services des établissements et l'association VIE LIBRE.
- II. Afficher dans les centres de soins les coordonnées des militants Vie Libre les plus proches et quand cela est demandé, tenir des permanences et rencontrer les malades de ces centres à la demande des professionnels de la santé et sociaux.
- III. Favoriser le travail en réseaux entre les malades et Vie Libre.
- IV. Fournir régulièrement nos rapports d'activité à tous les réseaux partenaires.
- V. Solliciter les professionnels de la santé : médecins, infirmières, assistances sociales, à participer aux formations internes à Vie Libre, soit en intervenant(e)s ou en simple participant(e)s

#### Ce qui est à réaliser :

- I. Faire un travail en commun avec les centres de soins pour prévenir la sortie de cure des malades et de leur entourage.
- II. Présenter la plaquette « Chartre d'accompagnement » auprès des professionnels de la santé.